



# LA RAISON 91

*Bulletin de la Fédération de l'Essonne de la Libre Pensée*

N° 41 octobre-novembre 2011



## Sommaire

- Le mot du président, page 2
- La LP 91 au congrès de Foix, page 3
- Suite de l'intervention de Christain Eyschen à Massy le 7 mai, pages 4 à 10
- Adresse aux jeunes, page 11
- Fête de la République aux Ulis, pages 12 à 14
- Le droit à mourir dans la dignité, colloque Lafargue, page 15

## Le mot du président

Tous les adhérents ont dû recevoir, en septembre, le numéro spécial de "La Raison" consacré au congrès de Foix. La Raison n° 564 a donné une large place à la fondation de l'Association internationale de la Libre Pensée le 10 août dernier. Notre fédération a tenu ses engagements pour financer la délégation commune au 91 et au 94 à Oslo.

Le bureau fédéral est prêt à répondre aux demandes d'informations et aux propositions de réunions de compte-rendu.

Une première réunion de ce type se tiendra à Gif le 26 novembre à 14h 30 avec les amis libres penseurs de Bures et de Gif.

Le bureau fédéral se félicite de la diffusion massive du communiqué "Pas un euro public pour les projets de l'Église dans le cadre du Grand Paris", à Gif, Bures, Orsay, les Ulis, Épinay sur Orge et Longjumeau.

Tous nous porte à ne pas relâcher notre vigilance : l'évêché qui reconnaît que "le financement reste une difficulté majeure", ne peut que se saisir des récents arrêts du Conseil d'État pour réclamer des fonds publics.

Nous contribuerons à la réunion publique du 9 décembre à Paris contre les subventions publiques aux religions, organisée par la fédération de Paris de la LP à 18 h, Bourse du Travail, 3 rue du Château d'Eau.

La campagne pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple sera relayée en Essonne :

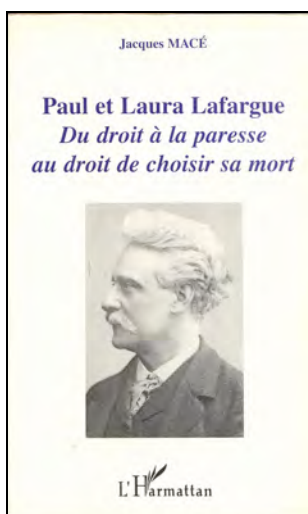
- **le 10 novembre** à 20h 30 au cinéma "Le Prévert" des Ulis, avec la participation d'Alain Moreau (film et débat) et de Gilles Manceron du conseil d'administration de la LDH, en partenariat avec la mairie des Ulis. Michel Valette, écrivain pacifiste présentera son ouvrage "De Verdun à Cayenne" en cours de réédition.
- **le 11 novembre** à Méréville, de 12h30 à 14 h repas au RKO, restaurant du Karting à Villeneuve près d'Angerville (s'inscrire au préalable). 14h30, dépôt de gerbe au monument pacifiste de Méréville au nom de la LP, de l'ARAC, de la LDH et de l'Union pacifiste, avec la participation de Marc Blondel. Le maire de Méréville est sollicité.
- **le 11 novembre** aux Ulis, Guy Juré interviendra au nom de la LP 91 lors de la cérémonie officielle.

Enfin, **le 3 décembre** à Évry, nous nous retrouverons au colloque Lafargue organisé par notre fédération.

Les dés ont été jetés à Oslo.

Nous avançons : 48 mandats au congrès de Bordeaux en 2010, 55 au congrès de Foix cette année.

**Le 10 décembre** à Marcoussis, lors de notre congrès fédéral, nous débattons de nos interventions en 2012.



## CONGRÈS DE FOIX : Contribution de l'Essonne au rapport national d'Activités

Je vous présente les excuses d'Irène Lavignolle absente de ce congrès pour raisons de santé. C'est elle qui était mandatée pour intervenir aujourd'hui et pour porter nos 55 mandats en approbation des rapports soumis au vote.

Nous avons bénéficié une nouvelle fois de la présence de Marc Blondel à Méréville le 11 novembre 2010, pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple. Une suite est prévue en novembre 2011 à Méréville. Nous serons aux Ulis le 10 novembre avec la participation d'Alain Moreau, en partenariat avec la Mairie, l'ARAC, la LDH et l'Union pacifiste. La prise de position unanime du Conseil Municipal des Ulis pour la réhabilitation des fusillés pour l'exemple est un nouveau point d'appui. Il reste à transformer l'essai au niveau du Conseil Général de l'Essonne. Le maire des Ulis, vice-présidente du Conseil Général est favorable à notre demande.

Nous avons mis aussi à contribution Christian Eyschen, en commun avec nos amis du Val de Marne, à Massy, le 7 mai dernier pour contribuer à la préparation du rassemblement d'Oslo. La première partie de son rapport a été publiée dans notre bulletin de juillet-août. Pour nous, Oslo s'est déjà traduit par 6 adhésions cet été.

Nous avons en chantier le regroupement de tous les Laïques contre l'attribution de fonds publics – de la Communauté de communes, de la Région, du Département- aux projets de l'Église sur le plateau de Saclay dans le cadre du Grand Paris. D'ores et déjà un communiqué adopté par notre Congrès de juin a été adressé

à F.Lamy, maire de Palaiseau, président de la Communauté de communes concernées, à Jérôme Guedj, le nouveau président du Conseil Général, aux organisations amies. L'Union Rationaliste fort implantée sur Orsay est très attentive, comme nous, à cette question. Nous allons faire connaître ce communiqué à l'occasion des fêtes des associations qui se tiennent début septembre. Nous cherchons à réunir les conditions d'une première initiative, à Palaiseau courant octobre.

Nous comptons, bien sûr, sur l'attention des Fédérations de la Région Ile de France. Cette affaire au cœur du Grand Paris ne concerne pas que le Plateau de Saclay et l'Essonne.

Nous avons la responsabilité d'occuper un terrain qui ne le fut pas contre le financement de la Cathédrale d'Evry, en partie par des fonds publics, par le truchement d'un Musée d'Art sacré, grâce à un montage inventé par Jack Lang. Cela à cause des difficultés internes à la Libre Pensée.

Cette volonté largement partagée nous impose de continuer à renforcer la LP par notre activité dans l'Essonne et dans la Région Ile de France.

La seconde partie de la contribution de Christian paraîtra dans le prochain bulletin fédéral et permettra d'organiser des réunions de compte-rendu d'Oslo.

Nous visons, cette fois, être à la hauteur de la situation.

Foix, le 23 août 2011.

---

**Pris sur le site du journal La Croix (page du 7 mars 2011)<sup>1</sup> :**

### *UNE ÉGLISE EN BONNE ET DUE FORME, MODULABLE, ET «VISIBLE»*

*Après avoir étudié diverses expériences étrangères comme celles de Louvain-la-Neuve en Belgique ou Laval au Canada, l'équipe a bâti un projet de «maison d'Église» qu'elle s'apprête maintenant à présenter aux responsables de l'aménagement du plateau : l'Établissement public Paris-Saclay pour la partie foncière, le Campus-Paris-Saclay pour la partie universitaire, et enfin les architectes-urbanistes (parmi lesquels Jean-Marie Duthilleul) regroupés autour du paysagiste Michel Desvignes.*

*Un projet «à trois dimensions», résume Pierre Budin, diacre et responsable de l'équipe. La formation d'abord, avec des programmes de recherches et d'études diplômantes en théologie, en éthique, en épistémologie, mais aussi des conférences de vulgarisation. L'accueil ensuite, grâce - entre autres - à un foyer d'étudiants et de jeunes chercheurs qui pourrait être animé par une communauté religieuse. Et le culte enfin, avec une église en bonne et due forme, modulable, et «visible».*

---

<sup>1</sup> [http://www.la-croix.com/Religion/S-informer/Actualite/L-Eglise-veut-s-elargir-au-Grand-Paris-\\_NG\\_-2011-03-07-564574](http://www.la-croix.com/Religion/S-informer/Actualite/L-Eglise-veut-s-elargir-au-Grand-Paris-_NG_-2011-03-07-564574)

Oslo août 2011

*Suite de l'intervention de Christian Eyschen le 7 mai 2011 à Massy<sup>1</sup>*

**Nous avons travaillé sur le traité constitutionnel européen en 2005 et nous nous étions aperçu qu'il y avait deux articles qui semblaient dire la même chose.**

L'un disait qu'il y avait y avoir un dialogue régulier avec la société civile, c'était **l'article 37**. L'autre était **l'article 52** qui disait que, eu égard à leurs spécificités, il y aura un dialogue transparent, ouvert et régulier avec les organisations religieuses et les organisations philosophiques. Et d'ailleurs on ne sait toujours pas ce que sont "les organisations philosophiques". L'idée était en fait de donner un petit quelque chose aux francs-maçons et on fera ainsi passer la pilule pour les religions !

Nous avons donc fait à l'époque, en 2004, **une délégation internationale à la Commission Européenne** et nous avons été reçu par le Docteur Weniger conseiller spécial de Manuel Barroso, en matière de religions. Il était vraiment spécial car son surnom est "casque à pointe", il est autrichien et membre de l'Opus Dei. Nous lui avons demandé pourquoi deux articles européens traitent de la même chose. Il avait répondu que l'Eglise ce n'était pas la même chose que la société civile: la société civile c'est l'immanence (c'est votre nature profonde) et les Eglises sont la transcendance (c'est ce que vous sortez de vous-même et qui vous élève vers Dieu). Nous avons répondu que nous étions assez étonnés du fait que c'était l'Union Européenne qui décide ce qui est immanent et ce qui est transcendant. D'ailleurs, juste pour l'embêter, nous lui avons demandé si la Libre pensée était immanente ou transcendante. Après quelques hésitations, il nous a dit qu'elle était transcendante ! Ca vous change une vie ! Savoir que je suis transcendant c'est quand même extraordinaire !

On voit là que la question de la séparation des Eglises et de l'Etat est une bagarre politique et tous les tenants du vieux monde, du maintien de l'ordre et de l'exploitation sont bien évidemment contre la séparation des Eglises et de l'Etat. Il y a une relation entre l'Union Européenne et ce qu'elle préconise et ne préconise pas en matière religieuse.

**Je voudrais maintenant aborder ce que nous voulons faire à Oslo.**

De tout temps, cette question de la séparation des Eglises et de l'Etat s'est posée dans de nombreux pays. Et dans la majeure partie des cas, ce sont les organisations de la Libre pensée qui ont posé ce problème, l'ont fait avancer et parfois ont gagné. C'est la Libre Pensée en tant que mouvement international qui est la pointe la plus ferme dans le combat pour la laïcité et la séparation des Eglises et de l'Etat. Nous sommes des radicaux au bon sens du terme, nous faisons bouger les lignes. Le fait que nous ayons reconstitué une sorte de bloc laïque avec la Ligue de l'Enseignement et la Ligue des Droits de l'Homme, cela en irrite plus d'un. Non pas que nous ayons des illusions sur le caractère sincère de tous ces gens. Mais quand on a connu la période de non relations avec les associations laïques, il faut avouer que ce bloc pèse dans le débat.

Bien évidemment, nous ne voulons jeter la pierre à personne. Mais quand, par exemple, le Grand Orient de France réunit les associations laïques, il y a du bon et du mauvais. Il y a eu une déclaration adoptée par le Grand Orient et ces organisations le 9 décembre 2010. Nous avons refusé de la signer parce qu'elle rendait les citoyens responsables des atteintes à la laïcité. En effet, c'était une adresse aux citoyens sur le thème "battez-vous pour la laïcité". Mais il n'y avait pas un mot dans cette déclaration sur le fait que ce sont les pouvoirs publics, le gouvernement et les différents gouvernements qui ont mis en cause la laïcité. La Ligue des Droits de l'Homme a refusé de la signer ainsi que la Ligue de l'Enseignement. Certes on trouve 25 associations qui ont signé, mais enfin la plupart on deux adhérents et quand ils manifestent, il ne faut qu'il y ait une banderole à trois piquets parce qu'il y aurait un problème pour tenir le troisième piquet !

---

<sup>1</sup> Voir la première partie dans le bulletin n° 40

La question de la séparation s'est posée très tôt, dès avant la Commune en France. En 1869, l'anti-concile de Naples a été une réunion internationale de la Libre pensée qui a jeté les bases de ce qui allait devenir quelques années plus tard la Fédération Internationale de Libre Pensée. Il y a donc toujours eu une volonté des libres penseurs de se regrouper sur le plan international parce que c'est une nécessité pour faire avancer leurs idées.

Il y a eu une série de congrès très importants. Parmi les congrès politiquement les plus importants, il y a **le Congrès de 1904 à Rome** qui se tient face à la cité du Vatican. A ce propos, je vous conseille vivement de lire le compte-rendu de ce Congrès que nous avons coédité avec Theolib<sup>2</sup>, association protestante libérale. Quand vous lisez la liste des participants, c'est énorme. Il y avait non seulement les associations de libres penseurs, des associations laïques, des loges maçonniques, mais aussi des mairies, des conseils généraux, parfois même des Etats, des gouvernements. Les plus grands noms du siècle sont présents à Rome, on dirait aujourd'hui les intellectuels.

Ce Congrès de Rome affirme comme une revendication internationale de la Libre pensée la nécessité de la séparation des Eglises et de l'Etat, la reliant avec la question de l'émancipation sociale. Parmi les participants, il y avait des sectaires, dans la mouvance des guesdistes en France, qui voulaient que l'on dise "A bas le capital" et ce pour une seule raison, embêter les radicaux et ne pas obtenir d'accord. Buisson, qui était un dirigeant de la Libre Pensée, a eu l'intelligence d'intégrer cette idée d'émancipation sociale. Il y a eu présentation de deux motions, l'une de Buisson et celle de Doizié, très radicale contre le capital. Les deux motions ne disaient pas exactement la même chose, mais elles ont été votées toutes deux à l'unanimité, à l'initiative de Buisson qui ne voulait pas de fracture dans le mouvement international de la Libre pensée<sup>3</sup>.

Ce Congrès a élaboré politiquement la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905.

Le Congrès suivant a eu lieu au Trocadéro à Paris (3 au 7 septembre 1905), il a eu comme seul objet le soutien au vote de la loi de séparation.

En 1904, Francisco Ferrer a combattu l'idée des espagnols de tenir ce congrès à Madrid. D'abord il estimait que ce n'était pas forcément simple à réaliser dans la situation politique dans laquelle se trouvait en Espagne. Mais il estimait qu'il fallait le faire à Paris parce qu'il y avait une discussion sur la loi de séparation en France qui, si elle était adoptée, provoquerait un mouvement irréversible pour le reste du monde. D'autant que ce Congrès devait se tenir entre le moment où la loi était votée à l'Assemblée Nationale et le moment où elle allait être votée au Sénat. Et le débat n'a pas été franco-français, il a concerné tout ce congrès international.

Au début de l'année 1906, il devait y avoir des élections législatives. Dans la campagne qui les a précédées, il y a eu toute une mobilisation pour que la loi soit votée au Sénat dans les mêmes termes que celle votée à l'Assemblée Nationale, et ce afin d'éviter une navette parlementaire qui n'aurait pas assuré une majorité pour la loi. Ce débat, cette campagne est menée internationalement et tout le monde exhorte la France de voter cette loi. Et effectivement, il n'y a pas eu une seule virgule changée<sup>4</sup>.

Cette loi va servir de référence pour tous les pays. C'est une loi profondément libérale, mais au bon sens du terme, c'est-à-dire que c'est une loi qui garantit la liberté de conscience, la liberté de croire ou de ne pas croire. Le premier article dit: "La République assure la liberté de conscience" et comme sous-produit de la liberté de conscience, "elle garantit le libre exercice des cultes". Dans tous les débats qui nous opposent aux cléricaux, ces derniers oublient systématiquement la première phrase. Ils disent que

---

<sup>2</sup> Actes du congrès de Rome 1904. Theolib-FNLN, 14 €

<sup>3</sup> Voir "1905", ouvrage encore disponible auprès de l'IRELP.

<sup>4</sup> Voir le site très documenté de Maurice Gelbard : <http://www.eglise-etat.org/Guide.html>

c'est une bonne loi (ils n'ont pas toujours dit ça d'ailleurs) parce qu'elle assure la liberté des cultes. Mais la liberté des cultes découle de la liberté de conscience qui intègre la liberté de croire ou de ne pas croire.

La loi de 1905 applique un statut commun à l'Eglise. Contrairement au Mexique où il est interdit de faire des processions religieuses, où il est interdit à un religieux de sortir avec sa soutane, avec la loi de 1905, chacun s'habille comme il le veut. C'est important dans le contexte du débat actuel sur la burka, du foulard islamique et peut-être demain du béret ! Les processions sont autorisées et régies par la loi commune sur les manifestations. Si un parti, un syndicat ou n'importe quelle association comme La Libre Pensée veulent organiser une manifestation de rue, ils doivent respecter une procédure, demander une autorisation. C'est la même chose pour les processions. Bien évidemment, au fil du temps, avec l'aide de Vichy, ils vont se dispenser de plus en plus de cette obligation. D'ailleurs, sur la question des prières dans la rue à Barbès, si une autorisation est demandée, il n'y a rien qui contredit la loi.

J'écarte les imbécillités de Marine Le Pen qui considère ces manifestations comme similaires à l'occupation de 1940. Parce que si l'occupation de 1940 avait été deux heures le vendredi après-midi, on s'en serait aperçu. Mais allez du côté de la Mutualité, qui est une maison que je connais bien, vous verrez que c'est pareil avec St Nicolas du Chardonnet. Allez dans le quartier autour de la rue Cadet ou du sentier le samedi matin, c'est la même chose. Mais de cela on en parle pas, on préfère cibler un certain public.

La loi de 1905 est, sur ce plan, très libérale. Les églises sont données aux mairies, qui en deviennent propriétaires, et les fidèles doivent constituer une association culturelle qui a charge de gérer l'église. C'est quand même appliquer une petite dose de démocratie à l'Eglise qui n'est pas vraiment démocratique !

L'une des raisons qui a amené le Vatican à repousser et condamner cette loi de 1905, c'est notamment la question des associations culturelles. Cela a abouti à des choses très curieuses. Ils sont obligés de créer des associations culturelles car, s'ils ne font pas ça, il n'y a plus de messes dans les églises. En 1924, le Cartel des Gauches va négocier et concéder des choses au Vatican notamment sa reconnaissance diplomatique qui avait été supprimée comme conséquence de la loi de séparation. En contrepartie, le Vatican accepte le principe des associations culturelles diocésaines c'est-à-dire au niveau de la gestion des cathédrales qui appartiennent à l'Etat (tout au moins celles construites avant 1905). L'idée de la loi était qu'il devait y avoir une association culturelle nationale qui se serait appelée l'Eglise de France. Comme l'Eglise craignait la reconstitution d'une constitution civile du clergé, le gallicanisme et en fait un schisme, elle a refusé. Il est curieux de noter que la seule association qui n'existe pas en France, c'est l'Eglise catholique de France. Juridiquement, elle n'existe pas parce qu'autrement ce serait une association culturelle qui aurait obéi aux mêmes règles que toute association. Cela a été refusé par l'Eglise car il y avait pour elle un danger, celui d'une organisation indépendante du Vatican notamment dans la nomination des évêques.

C'est amusant de signaler cela, car quand Sarkozy nous bassine avec l'Islam de France, il faudrait d'abord qu'il y ait déjà une Eglise catholique de France. Il y a une Eglise catholique **en** France, un Islam **en** France, et non pas **de** France.

Cette loi de 1905 qui va être portée par le Congrès de Rome de 1904 et par le Congrès de 1905, va servir de modèle dans tous les pays du monde. Et quand nous rencontrons dans des réunions internationales des laïques, libres-penseurs, athées, ils nous disent qu'il ne faut surtout pas que nous cédions là-dessus, car elle est en quelque sorte un point d'appui pour le combat laïque ailleurs qu'en France.

Et donc, à tous les moments il y a eu une internationale de la Libre Pensée<sup>5</sup>.

Après la Révolution d'Octobre en Russie, il y a la Fédération Internationale de la Libre Pensée et la Fédération Internationale des Travailleurs sans Dieu, qui est liée au Komintern. Cette Association des Travailleurs sans Dieu s'est créée au milieu des années 20 comme contrecoup de la Révolution d'Octobre dans le même mouvement que les scissions politiques et syndicales qui s'opèrent un peu partout.

**Les deux Fédérations internationales se réunifient en 1935** dans l'Union Mondiale des Libres Penseurs. Cette réunification, avec l'accord de Moscou, s'effectue dans le même mouvement que le passage de la politique dite de la "troisième période" à celle de "l'union nationale" et des Fronts Populaires, qui vont d'ailleurs assassiner la République espagnole par la non intervention et en laissant le terrain libre aux Allemands et aux Italiens.

Cette internationale a arrêté ses activités pendant la deuxième guerre mondiale compte tenu du contexte, s'est reconstituée et a été reproclamée en 1945/1946. **L'Union Mondiale subit le contrecoup de la Guerre Froide à partir de 1947**. Petit à petit, cette Union Mondiale va devenir de moins en moins une Union Mondiale des Libres Penseurs, de moins en moins mondiale, de plus en plus liée au Kremlin et va prendre un certain nombre de positions qui vont amener à des scissions importantes.

Le premier problème c'est que cette Union Mondiale condamne l'expédition de Suez en 1956 mais refuse de condamner l'intervention en Hongrie et en Pologne. En un mot, il y a de bonnes invasions et des mauvaises invasions ! Du coup, les Nord-Américains vont quitter l'Union Mondiale ce qui va conduire les associations de libre pensée américaines, qui sont d'authentiques associations de libres penseurs, à subir un certain nombre de transformations. Une partie d'entre elles va se transformer en associations athées. Cela pose un problème.

La Libre Pensée a actuellement un débat sur le retour des protestants libéraux dans son giron. Le fait que la Libre Pensée est très majoritairement composée d'athée, son programme ne dit pas pour autant qu'elle soit une organisation athée. Nous sommes pour la liberté de conscience. Certes, sur le plan philosophique, nous sommes plus proches de l'athéisme mais nous ne demandons pas que l'athéisme soit la religion de l'Etat ou sa forme philosophique. Nous voulons que l'Etat soit neutre.

Aux Etats-Unis, une partie des organisations de libres penseurs s'est transformée en organisation athée et dans le contexte très communautariste de ce pays, elles vont réclamer les mêmes avantages que les religions. C'est un peu la théorie d'Onfray, qui n'est pas un ami à nous, qui dit que l'athéisme est la religion de ceux qui n'ont pas de religion. Donc, l'athéisme doit être enseigné au même titre que les religions. C'est la situation que nous connaissons en Belgique à savoir la pilatisation<sup>6</sup>, c'est-à-dire qu'à côté des communautés catholiques, protestantes, juives, bouddhistes et musulmanes, il y a une autre communauté qui s'appelle la communauté laïque. Une communauté qui n'est pas laïque du tout, une communauté que l'on pourrait assimiler philosophiquement à l'athéisme. Je me rends souvent en Belgique pour essayer pour reconstruire la Libre Pensée dans ce pays. Le grand débat là-bas c'est: "comment peut-on être laïque et en même temps croyant". Pour eux, ce n'est pas possible car on fait partie d'une communauté et pas d'une autre. Et lorsque nous expliquons qu'en France la question ne se pose pas du tout comme ça (heureusement que l'on peut être croyant et laïque, car si les seuls

---

<sup>5</sup> Les grands congrès de la LP : 1880 Bruxelles, fondation de l'Internationale de la LP ; 1883 Amsterdam ; 1885 Anvers ; 1887 Londres ; 1889 Paris ; 1892 Madrid ; 1895 Bruxelles ; 1900 Paris ; 1902 Genève ; 1904 Rome ; 1905 Paris ; 1906 Buenos Aires ; 1907 Prague ; 1910 Bruxelles ; 1912 Munich ; 1913 Lisbonne ; 1920 Prague, ...

<sup>6</sup> Voir l'Idée Libre n° 290, sept. 2010.

partisans de la laïcité étaient les athées, on ne serait pas majoritaires !), c'est perçu comme un non sens en Belgique. D'autant que, qui dit communautés, dit financement par l'Etat. Du coup, ils ne sont pas, en leur for intérieur, pour la séparation des Eglises et de l'Etat car il y a des enjeux financiers y compris pour eux-mêmes. En Belgique, les pouvoirs publics entretiennent les Eglises et leur paye des permanents. Chaque communauté religieuse ou athée déclare ses adeptes, excepté l'Eglise catholique qui déclare tous les habitants de la commune ! Car de part le concordat qui sévit en Belgique, les Belges sont présumés catholiques ! Du coup, ils touchent 95 % des subventions. Même à ce niveau, il n'y a pas égalité.

Mais revenons aux organisations américaines. Leur transformation en associations athées leur a fait abandonner progressivement la lutte pour la séparation des Eglises et de l'Etat. Et une autre partie s'est transformée en organisations simplement laïques, une sorte de "Ligue de l'enseignement" américaine.

Mais il reste un certain nombre d'associations et d'individu dont le signe distinctif est la Libre Pensée. Il y en a un qui m'est particulièrement cher, c'est Franck Zappa, qui est reconnu aux Etats-Unis comme libre penseur.

Les américains sortent en 1956, et l'Union Mondiale va périlcliter. De nombreuses organisations vont partir. En 1968, l'union Mondiale recommence en condamnant la guerre du Vietnam mais pas l'invasion de la Tchécoslovaquie. Cette fois-ci ce sont les anglais qui partent. L'Union va alors se réduire à une peau de chagrin limitée à l'Europe et encore l'Europe occidentale.

En 1993, j'étais tout jeune secrétaire générale de la Libre Pensée et je participais à ce titre aux réunions de cette Union Mondiale. Il y avait des français (nous), des luxembourgeois, quelques italiens, les allemands (surtout allemands de l'Est) et des autrichiens. Comme Union Mondiale, cela faisait assez peu.

Nous avons alors essayé de faire avancer les choses et nous avons été à l'initiative de deux évènements dans le cadre de l'Union Mondiale à savoir le meeting à Reims en 1995 contre la célébration du 1500<sup>ème</sup> anniversaire de Clovis, et en 1997 un grand meeting international au moment des Journées Mondiales de la jeunesse catholique.

Mais nous avons rencontré des problèmes. Comme la tournure que prenaient les activités de la Fédération nationale de la Libre pensée ne plaisait pas à beaucoup de monde tant sur le plan international que national (où il a fallu se démarquer du mitterrandisme agonisant), nous avons connu une vaguelette de départs et la tentative de créer une "contre-Libre pensée". Aujourd'hui, ils sont au mieux 200 en France dans l'Association des Libres penseurs de France qui a demandé son adhésion à l'Union Mondiale des libres Penseurs, qui s'est empressée d'y répondre favorablement. Le maître d'œuvre de l'époque était un Suisse, Jean Kech, un vrai sectaire. Lorsque nous l'avions accueilli dans nos locaux rue des Fossés St Jacques, il m'avait dit "tu es marxiste donc tu n'es pas libre penseur". Cela ne l'embêtait pas que les "marxistes" de l'Allemagne de l'Est soient présents ! C'était nous et notre activité qui étions visés.

**Lors de notre Congrès de Saint Jean de Moirans (Isère) en 1999, nous avons décidé de suspendre notre affiliation à l'Union Mondiale** car nous refusons de considérer et de participer à ce qu'il y ait deux Libre Pensée en France. Il y a la FNLP, un point c'est tout. Quelques années plus tard, après avoir essayé sans succès de faire bouger les choses au sein de l'Union Mondiale (mais autant faire bouger un cadavre !), nous avons voté le départ définitif de cette organisation. Aujourd'hui l'Union Mondiale est quasiment morte car même les suisses l'ont quittée.

**Nous avons rencontré l'IHEU** (Union Internationale Humaniste et Laïque). Son directeur exécutif était à l'époque Babu Gogineni (un militant indien, en Inde il y a de très importantes organisations de libres penseurs de plusieurs millions de membres). Il était venu à notre meeting de 2005 contre le financement public des Journées Mondiales de la jeunesse catholique. Suite à ça, il a voulu nous rencontrer. Ce qu'il nous a présenté nous a séduits.



En fait, l'IHEU est un enfant de l'Union Mondiale, une sorte de filiale, créée en 1952 afin de regrouper, à côté de l'union Mondiale, les associations laïques un peu plus "molles". Du fait de la déliquescence de l'Union Mondiale, l'IHEU a pris une importance croissante. Cette organisation regroupe une centaine d'associations dans le monde dans plus de 40 pays. Certes ce n'est pas notre tasse de thé, mais elle a une représentation permanente à l'ONU, à l'UNESCO, au Conseil des Droits de l'Homme à Genève, au Conseil de l'Europe mais pas à l'Union Européenne. Conseil de l'Europe et Union Européenne ce n'est pas la même chose et cela n'a pas les mêmes implications.

C'est nous qui dirigeons la délégation à l'UNESCO. L'IHEU a bien évidemment un statut d'ONG du fait de sa présence dans les structures internationales mais c'est une ONG dite "non intervenante" c'est-à-dire qu'elle ne prend jamais en charge les plans adoptés par les structures internationales. L'ONU décide de quelque chose, elle paye les ONG pour l'appliquer. Ce n'est pas du tout dans ce cadre que se situe l'IHEU. Sa présence n'a pour fonction que de représenter l'organisation auprès des grandes structures internationales. Et si elle mène des activités de solidarité, elle les mène sous son propre nom mais pas dans le cadre de l'ONU. Nous avons participé avec elle au parrainage d'un village d'intouchables en Inde pour construire une école, fournir des livres, etc. mais cela ne passe pas par une organisation internationale comme l'ONU.

Dès lors que nous avons définitivement abandonné tout mien au sein de l'Union Mondiale, nous avons pris une place plus importante au sein de l'IHEU. C'est pour cela que notre camarade Roger Lepeix qui est membre de la Commission Administratif et du Bureau Exécutif de la Libre Pensée est en même temps trésorier de l'IHEU. Cette place importante pose aussi des problèmes, pas à nous, mais à d'autres.

**Nous avons organisé le Congrès international de l'IHEU en 2005 à Paris**, au Conseil Economique et Social, et nous avons fait en même temps un Congrès mondial de la Libre Pensée où il y avait 29 pays représentés et 250 personnes. Tous les continents étaient représentés, c'était la première fois que les nord-américains revenaient dans une réunion internationale. Nous avons fait voter par le Congrès international de l'IHEU le fait que la campagne pour la séparation des Eglises et de l'Etat soit une campagne internationale de l'IHEU, ce qui n'était pas le cas avant. Dans l'IHEU, il y en a qui ne sont pas pour la séparation des Eglises et de l'Etat, notamment les Belges car ils touchent des subventions. Mais un des axes officiels de l'IHEU est désormais la campagne internationale pour la séparation. Ce n'était pas rien de faire voter ça par des organisations qui sont plutôt "molles".

Il y a une bataille interne qui est très importante, c'est la question de l'indépendance de l'IHEU par rapport aux instances internationales, et notamment par rapport à l'Union Européenne. Les Belges sont adhérents à l'IHEU et ils ont monté une structure, dont nous pensons le plus grand mal, qui s'appelle la Fédération Humaniste Européenne dont les premiers articles des statuts indiquent qu'elle a pour but de représenter les laïques auprès de l'Union Européenne. C'est en fait la caution dite "laïque" de la politique de l'Union Européenne.

On nous a beaucoup incités à y adhérer, nous avons toujours refusé et nous n'arrêtons pas de leur taper dessus. Il y donc une bagarre au sein de l'IHEU pour notamment considérer la Fédération Humaniste Européenne comme la forme d'organisation continentale de l'IHEU. C'est-à-dire que pour adhérer à l'IHEU il aurait fallu adhérer à la Fédération Humaniste Européenne. Nous avons réussi à torpiller cela. Ce qu'ils voudraient c'est faire le lobbying auprès de Bruxelles.

Il y a une bagarre très âpre notamment sur la nature de l'enseignement public. Notre position c'est que les écoles publiques soient neutres. Mais la Fédération Humaniste Européenne ne veut pas que cet enseignement public soit neutre. Elle vient de signer un texte où est reconnu le caractère progressiste des religions dans l'histoire de l'humanité. Elle n'est pas contre que les religions soient enseignées mais à condition qu'il en soit de même pour la laïcité et l'athéisme. Ce n'est pas la position de la Libre Pensée.

Il y a un enjeu considérable car grâce aux camarades indiens, qui se moquent totalement de l'Union Européenne, cette offensive contre l'indépendance de l'IHEU est bloquée. Mais il y a plein d'accords passés avec les catholiques "de gauche", les "chrétiens pour la liberté", alors que pour nous il doit y avoir une stricte délimitation avec ces gens-là.

Nous sommes en train d'exporter le débat sur la séparation dans les instances de l'IHEU. C'est une bataille politique au sens noble du terme qui comporte de grands enjeux. Et le fait que la Bolivie ait récemment adopté une loi de séparation va dans notre sens. Nous avons engagé un travail particulier en Amérique Latine et plusieurs délégations de ce continent seront à Oslo.

C'est dans ce cadre que nous avons décidé d'œuvrer à la reconstitution d'une Internationale de la Libre Pensée. C'est audacieux, surtout au moment où nous avons décidé de le faire. Nous sommes en train de réaliser cet objectif avec des contacts très importants. Cela a abouti à des situations intéressantes. Aux Etats-Unis, il y a deux regroupements nationaux d'athées (issus de scissions politiques et de questions de personnes): d'une part American Atheists, qui est une confédération d'associations, et Atheist Alliance qui est une confédération moins importante d'organisations libres penseuses et d'athées. Dans la discussion que nous menons avec eux, ils sont en train de se réunifier et les deux organisations seront présentes à Oslo à la fois au Congrès de la Libre Pensée et au Congrès de l'IHEU.

Le Congrès de l'IHEU aura lieu du 12 au 14 août à Oslo et nous allons constituer notre organisation internationale avec des statuts qui sont basés sur ceux de 1904. Nous allons le faire une journée avant le Congrès de l'IHEU afin de profiter de toutes les délégations qui vont venir. Nous serons entre 150 et 200 libres penseurs dans le Congrès International de la Libre Pensée. Ce sera présidé par le camarade Marc Blondel que l'on ne présente plus. Il s'agit d'un jeune en début de carrière dans la Libre pensée !

Il y aura un exposé en espagnol sur le combat international pour la séparation des Eglises et de l'Etat. Il y aura un exposé en anglais sur le développement de la philosophie athée fait par un nord-américain. Il y aura un Belge qui fera un exposé en français sur Darwin. Il y aura plein de contributions complémentaires d'Indiens, d'Espagnols, de Latino-Américains. Une mention spéciale pour l'Espagne où nous avons œuvré à la reconstitution d'une organisation nationale qui s'appelle l'Union des Athées et Libres penseurs Espagnols. C'est important car la constitution franquiste qui a survécu à la chute du franquisme, a une disposition qui interdit l'existence d'une organisation nationale anticléricale. Moi-même je procéderai à la proclamation de l'Internationale et à la présentation des statuts.

Bien évidemment, nous souhaitons la présence du plus grand nombre de français, non pas pour écraser les autres, mais comme nous sommes les plus avancés sur ces questions, il est important que nous assurions une partie du "public" sachant que compte tenu de l'éloignement, beaucoup de pays seront représentés par quelques personnes. L'effet de masse sera important et les français doivent jouer un rôle dans ce sens. C'est pourquoi nous demandons qu'un maximum de fédérations envoie des représentants. D'abord c'est une très belle ville, chère mais très belle. Ensuite, les Norvégiens sont très gentils ! Nous serons une petite centaine de français.

**Le sens de cette réunion était de vous donner tous les éléments de notre histoire qui nous ont conduit à organiser cette reconstitution de l'internationale des Libres Penseurs. Ce n'est pas une lubie des français, le combat international est très important, car ces batailles sont internationales dans leur contenu et nationales dans leur forme.**

**Rejoignez la Libre Pensée qui défend la laïcité institutionnelle !**

## **Adresse aux jeunes amis de la Libre Pensée**

Le bureau de la Fédération de la Libre Pensée en Essonne a décidé de s'adresser aux jeunes. Comme nous, vous avez dû suivre avec attention les manifestations en Espagne, puis en Allemagne à l'occasion de la venue du pape : le pape, anti IVG, anti préservatif, opposé au droit à mourir dans la dignité, pour la limitation de la liberté de la recherche en bioéthique, etc, le pape qui veut contrôler ce qui est voté par les parlements ; le pape qui veut lier les religions à l'État et bénéficier de fonds publics pour le financement de son Église.

Les jeunes espagnols ont manifesté avec les travailleurs, avec les athées et les libres penseurs pour : « pas un euro pour financer le voyage du pape »  
La Libre Pensée est leurs côtés, en Espagne, comme en France. La Libre Pensée, depuis plus de 150 ans lutte pour la liberté de conscience.

Pourquoi un athée, un juif, un musulman, un protestant, paierait-il une partie de ses impôts pour financer l'église catholique ?  
Pourquoi les catholiques verseraient-ils pour financer un temple, une mosquée, une synagogue ou une association libre penseuse ou athée ?  
Pourquoi au collège, au lycée faudrait-il enseigner les faits religieux, la réincarnation, la Trinité, les miracles, les prouesses de l'Ange Gabriel dictant le Coran ? Qu'en pensez-vous ?

Nous vous proposons d'aborder ces questions avec nous, avec notre méthode, celle du libre examen des religions, des faits sociaux, des résultats des sciences.  
Depuis août 2011, la Libre Pensée est membre de l'Association Internationale de la Libre Pensée, qui vient de se fonder à Oslo, et qui réunit déjà des associations et des groupes des cinq continents.

Pour connaître l'Association Internationale de la Libre Pensée, ses membres, son manifeste, ses projets à Beyrouth, ou en Amérique, ses campagnes dans le monde,

Pour mieux connaître la Fédération Nationale de la Libre Pensée et la Fédération de l'Essonne, ses actions, ses publications :

<http://www.fnlp.fr>  
[d.rousseau2@wanadoo.fr](mailto:d.rousseau2@wanadoo.fr)

**LP91, Françoise Rousseau, 3, place d'Allemagne, 91300 MASSY**

Afin que nous puissions répondre à vos remarques et interrogations, écrivez-nous et ou transmettez nous votre adresse e.mail.

Le bureau départemental du 7 octobre 2011.

**Intervention de Louis Couturier, Président de la Fédération de la Libre Pensée en Essonne, à la fête de la République aux Ulis, le 22 septembre 2011.**

La Fédération de la Libre Pensée s'associe aux remerciements adressés par Madame OLIVIER, maire des Ulis, à tous ceux qui ont permis la deuxième édition d'une fête de la République aux Ulis.

Nous nous félicitons de l'intérêt porté à cette initiative, au 1er jour de la première décade, de Vendémiaire de l'an 220 du calendrier républicain. Rappelons que ce calendrier a été adopté par la Convention le 24 novembre 1793. Il démarre le calendrier à partir du 22 septembre 1792, date de la proclamation de la République.

Nous sommes ainsi en vendémiaire an 220, dans la décade du raisin, du safran, de la châtaigne, de la colchique, du cheval, de la balsamine, de la carotte, de l'amarante, du panais et pour finir cette décade : le jour de cuve !

Notre effort commun a permis que le cru 219 soit suivi par le cru 220. Nous souhaitons qu'il y ait un cru 221...

La Libre Pensée, fille de la Réforme et des Lumières, est attachée à combattre les dogmes, depuis ses premiers pas en 1848, tous les dogmes, y compris ceux qui touchent la Révolution Française !

Michelet et Aulard ont exalté le rôle de Danton statufié en 1891 par la municipalité radicale de Paris.

Mathiez a exalté la figure de Robespierre – qui n'a pas encore recouvré une rue à Paris- et démontré la corruption de Danton.

D'autres grands historiens comme Georges Lefèvre ou encore Mona Ozouf sont plus partagés.

La Libre Pensée, en cette matière comme en d'autres, oppose les faits aux dogmes.

Je suis persuadé que les contributions et les débats de cette soirée vont contribuer à restituer la véritable figure de Danton et vont aider à démêler le vrai du faux dans le film de Wajda, et aussi dans les accusations formulées par Robespierre et par Saint Just.

Pour terminer, permettez-moi de vous présenter mes meilleurs vœux républicains pour l'an 220 qui vient de commencer.

Je vous remercie de votre attention.

<b>220</b>	<b>Vendémiaire</b>		
	décade 1	décade 2	décade 3
<b>Primidi</b>	1 jeudi 22 septembre 2011	11 dimanche 2 octobre 2011	21 mercredi 12 octobre 2011
<b>Duodi</b>	2 vendredi 23 septembre 2011	12 lundi 3 octobre 2011	22 jeudi 13 octobre 2011
<b>Tridi</b>	3 samedi 24 septembre 2011	13 mardi 4 octobre 2011	23 vendredi 14 octobre 2011
<b>Quartidi</b>	4 dimanche 25 septembre 2011	14 mercredi 5 octobre 2011	24 samedi 15 octobre 2011
<b>Quintidi</b>	5 lundi 26 septembre 2011	15 jeudi 6 octobre 2011	25 dimanche 16 octobre 2011
<b>Sextidi</b>	6 mardi 27 septembre 2011	16 vendredi 7 octobre 2011	26 lundi 17 octobre 2011
<b>Septidi</b>	7 mercredi 28 septembre 2011	17 samedi 8 octobre 2011	27 mardi 18 octobre 2011
<b>Octidi</b>	8 jeudi 29 septembre 2011	18 dimanche 9 octobre 2011	28 mercredi 19 octobre 2011
<b>Nonidi</b>	9 vendredi 30 septembre 2011	19 lundi 10 octobre 2011	29 jeudi 20 octobre 2011
<b>Décadi</b>	10 samedi 1 octobre 2011	20 mardi 11 octobre 2011	30 vendredi 21 octobre 2011

**Dans le cadre de la Fête de la République**

**En partenariat avec la Ligue des Droits de l'Homme et l'association de la Libre Pensée.**

**Ciné-débat aux Ulis le jeudi 22 septembre 2011 : projection du film d'Andrej Wajda, Danton.**

**Gilles MANCERON** au nom de la Ligue des Droits de l'Homme a fait un parallèle entre le 14 janvier 2011, début de la Révolution en Tunisie et le 14 Juillet 1789, début de la Révolution Française. Il a rappelé la volonté de la Ligue des Droits de l'Homme de revisiter les valeurs républicaines.

**Serge BIANCHI**, historien, invité par la Libre Pensée avait à traiter DU ROLE DES ETRANGERS DANS LA REVOLUTION FRANCAISE et DE L'ATTITUDE DE LA REVOLUTION VIS-A-VIS DES ETRANGERS.

Question difficile, y compris pour l'auteur de « La Révolution et la Première République au village ».

Il a rappelé que le Bicentenaire de la Révolution Française avait été commémoré dans le monde entier.

**Goethe** et **Kant** ont salué la Révolution Française comme le début d'une ère nouvelle.

Jusqu'en 1793, la France- comme l'Amérique- est saluée par tous les révolutionnaires : Irlandais, Genevois, Polonais, Belges... Réfugiés en France - terre d'accueil- ils étaient considérés comme des citoyens en puissance. Ils pouvaient être enrôlés dans la Garde Nationale.

A partir du 30 avril 1790, tout étranger demeurant en France depuis plus de 5 ans peut être naturalisé.

En 1791, tout étranger domicilié en France prêtant un serment civique peut être citoyen français comme les protestants et les juifs.

Peuvent devenir français ceux qui ont combattu pour les idées de la Révolution française, par exemple le docteur anglais **Priestley** pour ses écrits contre **Burke**. Ajouter l'anglais **Thomas Paine**, le polonais **Thadée Kosciuszko**, le toscan **Filippo Buonarroti** ...

Les élites européennes sont favorables à la Révolution à ses débuts. On porte la cocarde tricolore, le bonnet phrygien... on plante un arbre de la liberté en Hollande. On publie un catéchisme révolutionnaire en Hongrie.

Les étrangers- meilleurs combattants pour la Révolution- peuvent être faits citoyens français et sont éligibles, les américains **Jefferson** et **Hamilton**, l'anglais **Thomas Paine**, le baron prussien **Anacharsis Cloots**. **Marat**, citoyen de plusieurs pays, était totalement intégré.

LA CONSTITUTION MONTAGNARDE du 24 juin 1793 atteint -selon **Serge BIANCHI**- le sommet de l'utopie :

« Tout homme né et domicilié en France, âgé de 21 ans accomplis ; tout étranger âgé de 21 ans accomplis, qui, domicilié en France depuis une année- y vit de son travail- ou acquiert une propriété- ou épouse une Française- ou adopte un enfant- ou nourrit un vieillard ; tout étranger enfin, qui sera

jugé par le Corps législatif avoir bien mérité de l'humanité- est admis à l'exercice des droits de citoyen français. »

Pendant 4 ans, la France fut une terre d'accueil qui répudiait le droit de conquête. Elle promet secours à tous les peuples qui veulent leur liberté, ce qui rencontre un grand écho en Belgique, en Savoie, en Rhénanie.

#### AVEC LA GUERRE, LA SITUATION CHANGE

En octobre 1793, les étrangers n'ont plus le droit d'accéder aux clubs politiques, les étrangers venus de pays en guerre sont incarcérés.

En 1794, **Cloots** et **Paine**, députés de la Convention sont invalidés. **Goethe**, admirateur des républicains à Valmy, se dresse contre les armées républicaines devenues envahissantes.

#### PROJECTION DU FILM SUIVIE D'UN DEBAT

D'une pièce favorable à **Robespierre**, **A. WAJDA** a tiré un film favorable à **Danton**.

Des inexactitudes et des oublis ont été relevés.

- En mars 1794, les villes et les armées étaient ravitaillées. Pas de files d'attente devant les boulangeries.
- L'histoire de la Révolution est réduite à la Terreur : la guillotine est au début et à la fin du film.
- Le peuple est réduit à l'état de figurant, comme dans les chœurs autrefois.
- Contrairement à ce qui a été dit dans le film, des notes ont été prises pendant le procès de **Danton**.
- Les jurés ont été 12.
- Le rôle de **Saint Just**- comme celui des autres membres du Comité de Salut Public- est minoré.
- **Danton** n'est pas « l'homme du 10 août ». Il vient après.
- Rien sur les **Hébertistes**

Pour **F. FURET**, c'est un chef d'œuvre.

Pour **VOVELLE** et **A. DECAUX**, la vision est falsifiée.

Les acteurs et la musique sont remarquables de l'avis de tous.

Il ne nous appartient pas de juger le film mais de rétablir les faits qui permettent à tous de réfléchir.

Des pistes pour les futures fêtes : la Révolution et les femmes, les femmes dans la Révolution, la Révolution et les hommes de couleurs.

*D'après des notes prises par **Louis COUTURIER** et **Gérard BRUNET**.*

## POUR LA LIBERTÉ DE CHOISIR SA FIN DE VIE

La législation française résultant de la loi dite "Léonetti" du 22 avril 2005, -soi-disant la meilleure du monde d'après son créateur J. Léonetti- est génératrice de drames de la fin de vie auxquels sont confrontés, seuls, le patient, la famille et les médecins compatissants, le plus souvent en milieu hospitalier.

Que chacun ait le droit de choisir sa fin de vie est une liberté élémentaire qui reste à conquérir.

En janvier 2011, le Sénat a refusé de voter en faveur de la loi relative à l'assistance médicalisée à mourir dans la dignité présentée par la Commission des affaires sociales. Cette proposition de loi aurait permis aux Français, comme aux Néerlandais depuis 2001, aux Belges depuis 2002, aux Luxembourgeois depuis 2009, de bénéficier d'un véritable choix lorsque la mort est là, inéluctable.

Ce choix, c'est celui de bénéficier d'un accès universel aux soins palliatifs qui n'existent dans notre pays que de manière très partielle (15 à 20% des personnes qui devraient en bénéficier – rapport IGAS 2010) ou celui de bénéficier d'une aide active à mourir pour ceux qui préfèrent décider en conscience, de manière lucide et réitérée, d'abréger de façon rapide et douce une agonie inévitablement longue.

Puisque la loi de 2005 permet déjà de hâter la mort, il faut légiférer pour que le patient et lui seul prenne la décision – et non son médecin ou ses proches- et pour que la mort arrive dès que l'acte médical est exécuté, alors qu'actuellement, dans de nombreux cas de sédation terminale, la mort n'arrive qu'au terme de plusieurs jours.

Il est évident que la création de ce dispositif légal ne doit pas être une mesure d'ajustement pour faire des économies dans le domaine de la santé et des soins, et n'a pas pour objet de s'opposer aux soins palliatifs qui sont indispensables. On ne peut cependant admettre que les soins palliatifs soient imposés à ceux qui n'en veulent pas.

Les citoyens français n'ont nul besoin qu'on leur indique ce qu'il conviendra de faire au moment où la mort viendra les chercher. De la naissance et de la majorité jusqu'à la mort, ils doivent être confirmés dans leur droit le plus élémentaire à l'autodétermination : 94% sont favorables à une nouvelle loi selon les derniers sondages !

Ce qui est significatif d'un changement profond de comportement en quelques décennies. Des avancées ont eu lieu au cours de ces dernières années sur ce problème mais la revendication demeure pleine et entière. S'il faut aboutir rapidement à la création du droit réglementé à une aide active à mourir, où faut-il placer le curseur ?

La législation de l'euthanasie, telle qu'elle existe déjà aux Pays-Bas, en Belgique et au Luxembourg, trois pays dans lesquels la question de la fin de vie par l'aide active à mourir et l'accès universel aux soins palliatifs, a été réglée de la manière la plus humaine qui soit : là où ce droit légal existe, on constate que les nombres de cas d'euthanasie vont de 0,50% (Orégon, USA) à 1,80% (Pays-Bas). La Belgique connaît un taux de 1,70%.

Qu'en pensez-vous ?

Je vous invite à prendre connaissance de la résolution votée à Foix. Elle ne clôt pas le débat. À vos plumes.

Le 11 octobre 2011, Philippe Bouyries.

### Colloque Lafargue, samedi 3 décembre 2011, Évry

Ce colloque aura lieu le samedi 3 décembre, salle du Conseil général, au plus près de Draveil et de la date du centenaire du suicide de Paul et Laura Lafargue le 26 novembre 1911.

La Fédération a sollicité Marc Blondel pour la présidence du colloque.

Jacques Macé, Serge Bianchi, JN Ducange, Gilles Candar et Maurice Gelbard rappelleront l'action de Paul Lafargue, infatigable militant de la cause ouvrière, malgré les exils, la prison, la misère et les deuils.

Conférencier, constructeur du parti socialiste, député de Fourmies, internationaliste, anti-clérical, anti-militariste, pamphlétaire, défenseur des droits des femmes.

Ce colloque sera l'occasion pour JM Schiappa et pour l'IRELPA d'une communication sur "Lafargue et la philosophie de la Libre Pensée". Il permettra aussi de réfléchir sur le droit de choisir sa fin de vie.

**BULLETIN D'ADHESION**  
**à la Fédération de la Libre Pensée de l'Essonne (pour les retardataires et les nouveaux)**

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Montant de la cotisation pour l'année 2011 : 72 € (dont 28,05 € déductibles des impôts)  
Cette cotisation comprend l'adhésion à la LP, l'abonnement à "La Raison" (journal national de la Libre Pensée) et au bulletin départemental "La Raison 91".

Montant de la cotisation sans "La Raison" : 60,50 € (dont 28,05 € déductibles des impôts)  
La cotisation 2012 sera fixée au congrès départemental de décembre prochain.  
Vous avez la possibilité d'envoyer 2 chèques en précisant les dates d'encaissement.

Chèque(s) à l'ordre de "LP 91" à envoyer avec le bulletin d'adhésion à :  
LP 91 chez Françoise ROUSSEAU, 3 place d'Allemagne 91300 MASSY



## Libre Pensée

Fédération de Paris  
10-12 rue des Fossés-Saint-Jacques 75005 Paris  
Tél. : 01 46 34 21 50 • lp75@laposte.net

**Fonds publics versés aux organismes religieux à Paris :**

### LES FAITS

**Réunion publique le 9 décembre 2011 à la Bourse du Travail**

**3, rue du Château d'Eau 75010 • 18 h • salle Jean Jaurès • Métro Château-d'Eau**

**LA LOI DE 1905 DE SEPARATION DES EGLISES ET DE L'ETAT  
TOUJOURS BAFOUEE A PARIS**

*Les articles signés n'engagent pas nécessairement  
le point de vue de la fédération de l'Essonne.*

Siège social : La Raison 91, journal de la fédération des Libres Penseurs de l'Essonne (Association loi de 1901).

LP 91, chez Françoise Rousseau  
3 place d'Allemagne, 91300 MASSY

Imprimé par nos soins, tiré à 150 exemplaires.  
Directeur de publication : Louis Couturier

**Ont contribué à ce numéro :** Louis Couturier, Guy Juré, Gérard Brunet, Irène Lavignolle, Françoise Rousseau, Danièle Dugelay, Philippe Bouyries, Alain Veysset.

Fédération départementale de la Libre Pensée  
LP 91 chez Françoise Rousseau, 3 place  
d'Allemagne, 91300 MASSY

Fédération nationale de la Libre Pensée  
10/12, rue des Fossés Saint Jacques,  
75005 PARIS

téléphone : 01 46 34 21 50 – fax : 01 46 34 21 84 -  
site national : [www.fnlp.fr](http://www.fnlp.fr)